

Profil de pays établi pour le
Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2007
Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance

Liban

Programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE)

Compilés par le
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)
Genève (Suisse)

2006

Le présent profil a été établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous comme document d'information pour l'aider à établir l'édition 2007 du Rapport. L'équipe n'a pas retravaillé le manuscrit. Les informations que l'on trouvera dans la série des profils ont été compilées par le BIE. Il est arrivé que ces données soient révisées et/ou complétées grâce à l'aimable soutien de ministères de l'éducation et de bureaux de l'UNICEF dans le monde. Les points de vue et opinions exprimés dans le présent document ne sont pas nécessairement ceux des responsables du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous ou de l'UNESCO. Le présent profil peut être cité accompagné de la mention suivante : « Profil de pays établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous - Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance ». Pour plus d'informations, s'adresser à : efareport@unesco.org

LIBAN

Programmes de protection et éducation de la petite enfance (PEPE)

A. INFORMATIONS GENERALES, STATISTIQUES ET INDICATEURS

Age d'entrée dans l'enseignement obligatoire (si applicable) :

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), l'enseignement obligatoire concerne le groupe d'âge de 6 à 14 ans.

1. PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE (CITE 0)

(CITE = Classification internationale type de l'éducation)

1.1. Définition officielle des programmes CITE 0 (préprimaire) :

Enseignement préprimaire.

1.2. Groupe d'âge concerné par les programmes CITE 0 :

3-5 ans (durée du cycle : trois ans)

1.3. Programmes CITE 0: statistiques et indicateurs (source : ISU)

1.3.1. Scolarisation :

	Pourcentage	Année
Taux brut de scolarisation	75,3	2003-04
Taux net de scolarisation	71,9 80,5	2003-04 2004-05
Pourcentage d'enfants entrant dans le primaire ayant une expérience du préprimaire	93,4	2003-04

Source : Pour les données 2004-05, Ministère de l'éducation nationale, avril 2006.

1.3.2. Taux de scolarisation par groupe d'âge (pourcentage, y compris les premières années d'éducation primaire si pertinent) :

Moins de 3 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans
0,7	45,8	88,0	82,9	4,0	0,6
		0,2(*)	9,8(*)	92,1(**)	94,3(**)

Estimation ISU. (*) Inscrits en primaire. (**) Taux de scolarisation en primaire.

1.3.3. Enseignants, 2003-04 :

Personnel enseignant (total)	Dont femmes (%)	Pourcentage d'enseignants formés (tous)	Pourcentage d'enseignants formés (hommes)	Pourcentage d'enseignants formés (femmes)
9.498	99,5	10,0	18,0	10,0

1.3.4. Financement : Non disponible

	Pourcentage
Dépenses publiques ordinaires par enfant en pourcentage du Produit National Brut par habitant	...

1.3.5. Principales sources de financement : Non disponible

2. AUTRES PROGRAMMES PEPE

(Généralement, les programmes qui précèdent l'enseignement préprimaire)

2.1. Définition officielle des autres programmes PEPE :

Les questions relatives à la période d'enfance de 0 à 3 ans s'inscrivent dans le cadre des prérogatives des ministères de la santé publique et des affaires sociales et du Conseil supérieur de l'enfance.

2.2. Groupe d'âge concerné par les autres programmes PEPE :

0 à 3 ans

2.3. Nombre estimé d'enfants bénéficiaires des autres programmes PEPE :

Non disponible

B. INFORMATION DE BASE SUR LES PROGRAMMES PEPE (Y COMPRIS L'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE, CITE 0)

3.1. Cadre légal de référence pour les programmes PEPE :

Non disponible

3.2. Entité(s) officielle(s) chargée(s) de la supervision ou de la coordination :

Ministère de la santé et Ministère des affaires sociales.

3.3. Autres entités participant à l'offre de programmes PEPE (par exemple, municipalités, gouvernements locaux, etc.) et principaux types d'offre (par exemple, services publics, privés, mixtes, communautaires, etc.) :

Non disponible

3.4. Type de personnel en charge des programmes PEPE (enseignants, assistants, autre type de personnel) :

Non disponible

3.5. Type de formation que reçoit le personnel :

Le personnel est formé au niveau universitaire.

3.6. Politiques nationales et réformes récentes :

Non disponible

3.7. Initiatives visant les enfants les plus vulnérables et défavorisés :

Principalement services privés et communautaires

3.8. Programmes/projets spéciaux visant l'amélioration ou l'expansion de la PEPE :

Non disponible

3.9. Information sur le curriculum (si applicable) et/ou les contenus des programmes PEPE :

3.9.1. Objectifs et finalités :

L'enseignement préprimaire a pour objectif d'initier les enfants à l'environnement scolaire et de les faire passer progressivement de l'ambiance de la maison à celle de l'école. Il s'agit de créer un climat propice à la communication de l'enfant avec autrui et de développer ses capacités physiques, la maîtrise de ses membres, la coordination de ses gestes et l'éducation de ses sens tout en respectant son développement physiologique, moral et intellectuel.

3.9.2. Domaines d'apprentissage et méthodes d'enseignement/apprentissage :

Au cours du préprimaire, on encourage l'acquisition spontanée, par l'enfant, des compétences linguistiques qui se manifestent par la compréhension, l'expression, l'habileté gestuelle, qui préparent à la lecture, à l'écriture et aux travaux manuels. Cette étape doit aider l'enfant à avoir confiance en lui-même, à exprimer ses sentiments, à devenir autonome et responsable. L'enfant apprend à raisonner, à comprendre et à apprendre par des procédés et des méthodes scientifiques en interaction avec son environnement. Il acquiert à l'école maternelle un esprit de coopération qui lui permettra de vivre en société. Il apprend la discipline et la morale.

Lorsque l'enfant arrive le matin, on contrôle son état de santé, on donne à chacun l'occasion de s'exprimer pour se préparer à participer activement aux activités du jour. Les activités sont collectives et dirigées ou individuelles et libres. Il s'agit d'activités gestuelles et rythmiques diverses effectuées par toute la classe et d'activités ludiques libres qui ont lieu en présence des jardinières, sous le contrôle du psychosociologue, et sont interrompues par des pauses réservées à la nutrition et au repos.

Actuellement (2006), de nouveaux programmes sont en cours d'élaboration visant à faire acquérir aux enfants les compétences adéquates à leur développement tout en les préparant au cycle suivant

3.9.3. Nombre moyen d'heures par semaine et de semaines par année :

L'enfant passe au jardin quatre heures quotidiennes au minimum, cinq jours par semaine au moins.

3.10. Autres informations pertinentes

Non disponible

C. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT PEPE (SI POSSIBLE, A REUNIR EN COLLABORATION AVEC LES BUREAUX DE L'UNICEF)

4.1. Les programmes d'éducation parentale s'adressent généralement aux familles ayant des enfants âgés de moins de 6 ans. Merci d'inclure les informations relatives à tout programme d'éducation parentale dans votre pays selon le tableau ci-dessous :

Informations non disponibles

Type de programme	Oui ou Non (noter pour chaque programme)	Nombre estimé de bénéficiaires (si possible)
Education parentale offerte dans le cadre des centres d'assistance et d'éducation pour la petite enfance		
Comme composante des programmes de santé et nutrition, en incluant par exemple des informations sur le développement de l'enfant au cours de visites à domicile		
Groupes de parents se réunissant pour discuter des aspects liés au développement, à la santé et à l'état nutritionnel de leurs jeunes enfants		
Comme composante de programmes destinés aux adolescents, programmes de formation pour la vie ou d'alphabétisation		
Emission de mass media, telle que <i>La Rue Sésame</i> , avec des moyens de communication pour et avec les enfants		
Autres (spécifier)		

Certains de ces programmes sont-ils destinés spécifiquement aux personnes vulnérables, pauvres, défavorisées ou exclues ? Si oui, lesquels ? (Inclure / joindre toute information additionnelle pertinente, si disponible)

4.2. Y a-t-il un système au niveau national pour le suivi du développement des enfants ou pour vérifier leur attitude à la scolarité avant leur entrée en primaire ?

**4.3. Y a-t-il une politique concernant la petite enfance (PEPE, etc.) approuvée ?
Dans le cas négatif, y a-t-il une politique en cours d'élaboration ?**

[Données révisées par le Ministère de l'éducation nationale, avril 2006.]